

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2019 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,46 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25€) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50€) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Commu

Avis divers

COMMUNE DE ROISSY EN BRIE

Mention d'une délibération du Conseil Municipal

Modification des modalités de la concertation dans le cadre de la révision du règlement local de publicité

Par délibération en date du 25 mars 2019, le conseil municipal de la Commune de Roissy-en-Brie a modifié les modalités de la concertation dans le cadre de la révision du règlement local de publicité. Les autres dispositions de la délibération n°33/2018 en date du 26 mars 2018 sont inchangées.

Chaque délibération fait l'objet de mesures de publicité conformément aux articles R.153-20 et R.153-21 du code de l'urbanisme.

La délibération et le dossier de concertation peuvent être consultés en Mairie, service urbanisme, 36, rue De Watrignon, aux jours et heures habituels d'ouverture.



Le Parisien

Collectivités territoriales, optimisez votre communication

Publiez vos annonces de délégation de service public dans Le Parisien

Le seul quotidien habilité sur tous les départements d'Ile de France et Oise

01 87 39 84 00
marchespublics@teamedia.fr

TEAM MED/A

Constitution de société

Par acte SSP en date du 28 mars 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

EUROS-TRAVAUX

Forme : SAS
Capital : 1000 euros
Siège Social : 3 chemin du bois du chêne, 77450 isles les villenoy
Durée : 99 ans
Objet social : courtier en travaux
Président : M. Ledoux Bastien , 3 chemin du bois du chêne 77450 isles les villenoy
Immatriculation au RCS de MEAUX.

Par Acte SSP du 21/03/2019 est constituée la

SCCV COULOMMIERS

Divers société

Avis de clôture de liquidation

CUMA DONNEMARIE MEIGNEUX...

Société coopérative d'utilisation de matériel agricole à capital variable
Siège social : 77520 MEIGNEUX
RCS de MELUN 423 814 466 000 11

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 21 février 2019, les associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation ont été déposés au RCS tenu auprès du greffe du tribunal de commerce de Melun

M PETTE JEAN CLAUDE.

LAZHAR RENOV TOUT

SARL au capital de 15000 EUROS
Siège social : 21 RUE DU BEL AIR L 2141 77200 TORCY
RCS N : 819962358 de MEAUX

L'AGE du 15 MARS 2019 a décidé de transférer le siège social au 9 SQUARE DU GERFAUT, 77420 CHAMPS SUR MARNE à compter du 15 MARS 2019. En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de MEAUX.
Mention sera faite au RCS de MEAUX.

LAZHAR RENOV TOUT

SARL au capital de 15000 EUROS
Siège social : 21 RUE DU BEL AIR L 2141 77200 TORCY
RCS N : 819962358 de MEAUX

L'AGE du 15 MARS 2019 a décidé de modifier l'objet social à ELECTRICITÉ, PLOMBERIE. Le reste sans changement.
Mention sera faite au RCS de MEAUX.

ESPERANCA

SCI au capital de 24997,50 euros
Siège social : 23 rue de l'égalité 94500 champigny sur marne
RCS N : 535300420 de CRETEIL

L'AGE du 28.03.2019 a décidé de transférer le siège social au 2 rue de la sablière, 77970 pécy à compter du 28.03.2019. Gérant : M. CORDEIRO DOS SANTOS helder, gérant, demeurant au 22 rue Lapierre - 94500 Champigny sur Marne
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de MELUN.

Avis de dissolution

CUMA DONNEMARIE MEIGNEUX...

Société coopérative d'utilisation de matériel agricole à capital variable
Siège social : 77520 MEIGNEUX
RCS de MELUN 423 814 466 000 11

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06 FEVRIER 2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société

Insertions diverses

CASDEN BANQUE POPULAIRE

Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable
Siège social : 1 bis rue Jean Wiener - 77420 Champs sur Marne
RCS MEAUX n 784 275 778

AVIS DE CONVOCATION

Sur proposition du Président, le conseil d'administration décide de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la CASDEN Banque Populaire, le :
Jeudi 16 Mai 2019 à 10h00
au siège social de la CASDEN Banque Populaire
1 bis rue Jean Wiener - 77420 Champs sur Marne

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2018
- 2- Dépenses non déductibles des impôts
- 3- Affectation du résultat de l'exercice 2018

- 4- Capital social au 31 décembre 2018
- 5- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2018
- 6- Conventions réglementées
- 7- Fixation de l'enveloppe globale des indemnités compensatrices au titre de l'exercice 2019
- 8- Consultation sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées aux dirigeants et catégorie de personnel visés à l'article L.511-71 du Code Monétaire et Financier, durant l'exercice 2018
- 9- Ratification des radiations prononcées par le Conseil d'Administration pour perte de l'engagement coopératif
- 10- Rapport du réviseur coopératif
- 11- Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Christine BASTARD
- 12- Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Ghislaine FRANCHETEAU
- 13- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Claude JECHOUX
- 14- Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Pascale RENAUDIN
- 15- Renouvellement du mandat d'administratrice de Madame Ariane TOLETTI
- 16- Nomination en qualité d'administrateur de Monsieur François BRUN
- 17- Nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Emmanuel KEMPF
- 18- Nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Antoine MALONE
- 19- Nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Gabriel SABOTIN-DESCLAUD
- 20- Nomination en qualité d'administratrice de Madame Cécile VERNHES-DAUBREEE

- 21- Renouvellement du mandat de Monsieur Gérard DESJARDIS
- 22- Pouvoirs en vue des fo

Si l'assemblée ne peut pas être convoquée à cette date, faute de quorum, les sociétaires seront convoqués, à l'effet de délibérer, à l'ordre du jour, le mercredi 16 mai 2019 à 10h00 au même endroit.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, vous pouvez :

- * Soit remettre une procuration écrite, à votre conjoint, à un tiers, à un mandataire habilité ;
- * Soit utiliser et faire parvenir de vote par correspondance ;
- * Soit voter par Internet sur le site : <https://jevoté.casden.fr>

Le vote par correspondance est possible à condition que le bulletin de vote soit rempli et revêtu de votre signature et remis à l'adresse suivante : CASDEN Banque Populaire - Assemblées Générales - 1 bis rue Jean Wiener - 77420 Champs sur Marne - Cedex 02. Le vote par correspondance doit être reçu au moins avant la date de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, soit au plus tard le 10 mai 2019.

Sauf instruction contraire, les votes par correspondance sont valables. Cette assemblée restera ouverte jusqu'à la fin de la séance du 16 mai 2019.



Le Parisien

Pour acheter votre avis en ligne sur le Parisien

Rendez-vous sur www.annoncesleparisien.fr

Un parcours simple, pratique de la rédaction de votre avis au justificatif de paiement